

Des services de garde pour tous! Un enjeu pour le 21^e siècle



Conseil canadien de développement social

Winnipeg, Manitoba

12 au 14 novembre 2004

Table des matières

Vendredi 12 novembre 2004	1
Séance plénière d'ouverture.....	1
L'honorable Gary Doer, Premier ministre du Manitoba.....	1
L'honorable Ken Dryden, ministre, Développement social Canada	2
Wayne Helgason, directeur exécutif, Conseil de planification sociale de Winnipeg	4
Mme Pauline Marois, députée de Taillon, Québec et porte-parole de l'opposition en matière d'éducation : Pourquoi les services de garde et d'éducation sont-ils si importants pour nous tous?	4
Tribune d'experts : Faire le point sur les multiples objectifs des services de garde et d'éducation.....	6
Donna S. Lero : Un développement sain	6
Judy Rebick : Équité et inclusion.....	7
Nancy Neamtan : Développement économique, communautaire, social	9
Discussion.....	9
 Samedi 13 novembre 2004	11
Présentation des panélistes : Les droits de l'enfant et les services de garde.....	11
Barbara Coyle	11
Sénatrice Landon Pearson.....	12
Présentation des panélistes : Rapport sur les documents de fond	13
Jocelyne Tougas	13
Gordon Cleveland	13
Rianne Mahon.....	14
D ^r Abrar Hasan : Une politique en services de garde : quels en sont les principaux fondements?	15
Discussion.....	16
Tony Martin : Une tournée pancanadienne sur les services de garde : voici ce que j'ai entendu.....	16
Sheila Kamerman : Élargir nos horizons - qu'est-ce qui est possible?.....	18
 Dimanche 14 novembre 2004	22
Rapport des ateliers : Voici ce que vous avez dit	22
Forum public : S'engager à réussir	23
Heidi Nakka	23
Ministre John Godfrey.....	23
Claudette Carbonneau.....	24
Gina Gasparini	24
Bonnie Traverse	24
Ministre Tim Sale	24
Martha Friendly.....	25
Strini Reddy	25
Discussion.....	25
Stephen Lewis : Regards vers l'avenir : qu'allons-nous faire maintenant?.....	30

Vendredi 12 novembre 2004

Séance plénière d'ouverture

Les présentateurs de la conférence, Marcel Lauzière, président-directeur général du Conseil canadien de développement social (CCDS), et Jan Sanderson, directrice de Enfants en santé Manitoba, souhaitent la bienvenue aux 650 délégués. Mme Sanderson déclare que ce n'est pas un hasard si le CCDS est l'hôte de la conférence puisque les services de garde à l'enfance constituent une composante essentielle de toute politique de développement social, au même titre que les droits du travail, l'égalité des femmes, le développement communautaire, l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté. Il s'agit d'ailleurs de la troisième conférence du CCDS sur les services de garde.

Reconnaissant que bon nombre de gens œuvrant dans le secteur des services de garde ont connu des déceptions au cours des 20 dernières années, Mme Sanderson attire l'attention sur les réussites du Québec et du Manitoba, et plus récemment au niveau fédéral avec l'apport d'un financement important pour l'élaboration d'un système national de services de garde. Les Canadiens ont manifesté leur désir d'un programme national, dit-elle. À présent, le défi consiste à ne pas se tromper. Mme Sanderson décrit l'investissement fédéral de cinq milliards de dollars comme « un bon acompte » pour des services stratégiques de garde à l'enfance.

Selon M. Lauzière, les succès des services de garde du Québec sont encourageants. L'expérience de cette province montre qu'un système généralisé de services de garde est envisageable pour le pays entier. Anticipant les discussions qui viendront animer le cours de la conférence, M. Lauzière propose aux Canadiens de s'allier pour profiter au maximum de l'occasion offerte par l'investissement du gouvernement fédéral. La présence du ministre Dryden à la conférence indique qu'un pas en avant a été fait dans le domaine des services de garde, dit-il.

Mme Sanderson constate l'optimisme grandissant et l'immense énergie qui animent les membres du comité organisateur. «Nous allons résolument de l'avant», dit-elle.

Mme Sanderson réserve un accueil chaleureux au premier orateur, l'honorable Gary Doer, Premier ministre du Manitoba. Elle rend hommage à son engagement à la cause des enfants et de la famille, tant dans les politiques que dans les mesures prises et cite le programme Enfants en santé Manitoba comme un exemple d'initiative interministérielle réussie. «Le rôle des services de garde et d'éducation à l'enfance lui tient à coeur», ajoute-t-elle.

L'honorable Gary Doer, Premier ministre du Manitoba

Après avoir souhaité aux délégués la bienvenue au «Manitoba accueillant et ensoleillé», M. Doer fait l'éloge du travail de Jan Sanderson, premier membre de la fonction publique provinciale à être nommé au projet Enfants en santé Manitoba, ainsi que du leadership du

ministre Ken Dryden. En matière de services de garde, on a fait plus de progrès au cours des cinq derniers mois que pendant les 15 dernières années de négociations fédérales-provinciales, dit-il, envisageant les mois à venir avec optimisme.

Pour orienter la discussion sur les services de garde à l'enfance, M. Doer passe en revue quatre principes consacrés : qualité, universalité, accessibilité et développement. «Nous croyons au développement des jeunes enfants», dit-il. Le développement des jeunes enfants est «le cœur et l'âme» de tout programme de services de garde au Canada. Le programme Enfants en santé Manitoba a été créé pour s'attaquer à deux problèmes : un trop grand nombre de bébés naissent sous-alimentés et il n'existait aucun programme de nutrition prénatale pour la population à faible revenu. La province est en train d'évaluer le programme et est convaincue qu'il marche. Un chiffre : chaque année, l'aide apportée aux cinq premiers bébés dont le poids est inférieur à la norme fera économiser assez d'argent aux individus et à la collectivité pour amortir le programme. Dans l'intérêt des enfants et de leur santé, M. Doer propose de mettre de côté les distinctions juridiques fédérales-provinciales associées aux Premières Nations. «Un bébé est un bébé, un point c'est tout», dit-il.

M. Doer donne un aperçu des investissements faits par son gouvernement dans les services de garde : une augmentation de 25% du financement, la multiplication par deux du nombre de places pour la formation des travailleuses en garderie et l'augmentation du salaire de ces travailleuses et du nombre de places dans les garderies. De tous les enfants du Manitoba utilisant les services de garde, 92% sont dans des garderies communautaires sans but lucratif ou dans des garderies en milieu de travail.

Ottawa et le Manitoba ont cessé de se renvoyer la balle, dit M. Doer. Pour le nouveau ministre fédéral, les enfants passent en premier lieu, et cela est très encourageant.

Il demeure impératif d'apporter une formation aux éducatrices en garderie et d'améliorer leur rémunération, fait-il observer; il faut d'autre part offrir un système plus souple aux communautés rurales et à celles du Nord. L'investissement fédéral de cinq milliards de dollars est un pas important, admet M. Doer. Il faut cependant que cet engagement se prolonge au-delà d'une période de cinq ans, pour garantir une stratégie véritablement à long terme. «Nous bâtissons sur ce que nous avons», conclut-il.

Après avoir remercié le premier ministre Doer, M. Lauzière présente le ministre Dryden comme un homme extraordinaire – un homme de cœur qui sait écouter. Le CCDS est enchanté de la nomination de M. Dryden comme ministre du Développement social, dit M. Lauzière, car il a fait preuve tout au long de sa carrière d'un profond engagement envers les enfants.

L'honorable Ken Dryden, ministre, Développement social Canada

Le ministre Dryden remercie les organisateurs et les participants de l'avoir convié à prendre la parole à cette conférence. Les services de garde à l'enfance constituent une priorité pour les délégués et pour le gouvernement fédéral, dit-il. Il passe ensuite en revue

les événements qui ont conduit à l'annonce par le gouvernement fédéral d'un investissement de cinq milliards de dollars dans les services de garde. Définis par les «principes QUAD» – qualité, universalité, accessibilité et développement –, les services de garde étaient un élément clé du programme du Parti libéral lors de la dernière élection. Durant la campagne, M. Dryden a entendu certains de ses électeurs déclarer que les services de garde étaient une autre promesse brisée du Parti libéral. M. Dryden sait qu'il a désormais la responsabilité de mettre en œuvre le plan de services de garde du gouvernement : un système de services de garde qui sera en place pendant plusieurs décennies.

Au Canada, 70% des mères ont un emploi rémunéré. «Il continuera d'en être ainsi», dit M. Dryden. Les services de garde doivent être considérés comme une question économique, de concurrence et de lutte contre la pauvreté. Ce que nous savons maintenant de l'importance cruciale des premières années de la vie dans le développement d'une personne clôt le débat sur la valeur des services de garde. En faisant remarquer qu'au Canada, seulement 20% des enfants de moins de six ans fréquentent des centres accrédités de services de garde et que les éducatrices qui y travaillent sont parmi les travailleuses les moins bien rémunérées du pays, M. Dryden ajoute que le système actuel est un assemblage de mesures disparates qu'il faut remplacer par un système national de garde et d'éducation à l'enfance cohérent.

«*Il y aura un système de services de garde et d'éducation de la petite enfance dans ce pays, affirme M. Dryden; il ne s'agit pas de savoir si cela va arriver, mais quand cela va arriver*». Il propose d'examiner d'abord d'autres systèmes et de tracer des parallèles pour voir ce qui peut fonctionner. Les cinq milliards de dollars vont servir à lancer le processus d'élaboration du système et à inciter les gens à y participer. M. Dryden encourage vivement à mettre en place un système qui soit aussi inamovible que possible.

En novembre, dit-il, lors d'une rencontre à Ottawa, 21 ministres voulaient discuter des services de garde à l'enfance et de la création d'un système national. Il y avait consensus quant à la nécessité de faire participer les dirigeants Autochtones à la conception de services de garde autochtones qui soient partie intégrante du programme. Les ministres ont convenu de travailler sur une vision pour les dix prochaines années reposant sur les «principes QUAD» et de viser un système ouvert à tous les enfants, sans discrimination, y compris les enfants ayant des besoins spéciaux. Le système national de services de garde doit aussi être abordable pour les parents, il doit obéir aux objectifs sociaux et cognitifs des enfants et tenir compte du contexte communautaire, explique M. Dryden.

M. Dryden exprime son espoir qu'un accord final sera conclu peu de temps après la prochaine réunion ministérielle, en janvier 2005. Il faut cependant prendre garde, dit-il, à ne pas se laisser distraire par ce qu'il appelle les «petites discordes» qui sont inévitables dans les négociations entre ministères et concentrer les efforts sur l'élaboration d'un système national de services de garde et d'éducation de la petite enfance.

Wayne Helgason, directeur exécutif, Conseil de planification sociale de Winnipeg

Wayne Helgason, directeur exécutif du Conseil de planification sociale de Winnipeg et membre du conseil d'administration du CCDS, assure au ministre qu'il peut compter sur la collaboration de tous les participants pour mener ce projet à bien. «Cette fois, cela va marcher», dit-il. L'engagement envers un système universel de services de garde est particulièrement bien accueilli par les Premières Nations et la communauté Autochtone.

M. Helgason donne un aperçu du CCDS. Ardent défenseur des collectivités et d'un secteur bénévole dynamique, le CCDS a mené des recherches sur des enjeux comme les services de garde et la pauvreté en zone urbaine. C'est le CCDS qui a lancé la campagne «Quel avenir pour le Canada?». «L'information donne du pouvoir», affirme-t-il. M. Helgason encourage les délégués à se joindre au CCDS puis les remercie de leur présence à la conférence. Au cours des prochains jours, la somme des contributions personnelles donnera à cette conférence une envergure historique, prédit-il.

[M. Lauzière présente la conférencière suivante comme «une géante du secteur social et politique au Québec», à qui l'on doit la mise en œuvre du programme des garderies à cinq dollars par jour.](#)

Mme Pauline Marois, députée de Taillon, Québec, et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation : Pourquoi les services de garde et d'éducation sont-ils si importants pour tous?

Pauline Marois, remercie le comité organisateur de l'avoir invitée à prendre la parole. D'emblée, elle déclare que la décision concernant la politique des services de garde est l'une des plus importantes jamais prises par le Québec. «Les enfants sont le trésor d'une nation», dit-elle. Depuis huit ans, le Québec dispose d'un programme universel qui coûtait à l'origine cinq dollars par jour aux parents et qui leur coûte à présent sept dollars. La modification de la politique familiale a été, dit-elle, une période «turbulente et orageuse », car cela a requis beaucoup plus de travail que prévu de répondre aux besoins des familles québécoises.

«Pourquoi avons-nous attendu si longtemps avant d'améliorer les services?» demande-t-elle. Le pouvoir de lobbying des enfants de quatre ans ou leur poids politique est bien faible et l'argent semblait toujours manquer quand il s'agissait de financer des établissements de garde d'enfants. Cependant, en 1996, lors d'un sommet socio-économique organisé par le gouvernement du Québec de Lucien Bouchard, il y a eu un «miracle». L'éducation et les services de garde à l'enfance ont été identifiés comme une priorité pour la reprise économique et comme moyen d'arriver à une société plus équitable. Le gouvernement du Québec était convaincu qu'un programme de services de garde et d'éducation à l'enfance était un facteur clé pour une société en santé. Des services de garde ont été mis en place et sont instantanément devenus indispensables. Le Québec dispose maintenant d'un réseau de garderies universel et abordable qui s'étend

sur tout son territoire. Les concepteurs n'ont pas attendu que tous les détails administratifs soient réglés pour lancer le programme, souligne Mme Marois. Elle recommande vivement à tous les participants d'aller de l'avant dans leur projet, sans attendre que les moindres détails soient réglés.

Lorsque l'on a élaboré la politique, l'objectif était de créer 73 000 places en cinq ans. L'objectif a en fait été atteint en quatre ans et, aujourd'hui, quatre ans plus tard, il y a 179 061 places subventionnées au Québec. Atteindre un tel objectif, même un objectif modeste comme le premier, n'a pas été une sinécure, avoue Mme Marois. Cependant, les recherches ne laissent planer aucun doute sur le fait qu'une intervention précoce est déterminante dans la vie des enfants. Lorsque les parents travaillent à l'extérieur de la maison – surtout s'il s'agit de jeunes familles monoparentales – cela peut être perturbant pour les enfants et engendrer des problèmes à plus long terme comme le décrochage scolaire, le chômage et l'exclusion sociale. L'étude *Un Québec fou de ses enfants*, commandée par le gouvernement de Lucien Bouchard, a montré que chaque dollar dépensé dans l'éducation préscolaire permettait d'épargner six dollars par la suite.

Mme Marois expose les trois objectifs de la politique familiale du Québec : favoriser l'équité, surtout pour les familles à faible revenu, par des mesures d'accessibilité universelle; favoriser un meilleur équilibre entre travail et vie familiale; et favoriser le développement des enfants. Pour atteindre ces objectifs, le Québec a adopté ces stratégies : une réforme financière accordant des prestations unifiées pour enfants et le maintien de certains crédits d'impôt; un programme d'assurance parental qui garantit aux parents travailleurs autonomes 75% de leur revenu net durant la grossesse et la période postnatale; et de nouveaux programmes de services de garde et d'éducation à l'enfance. Mme Marois recommande aux gouvernements d'appuyer les parents, ceux-ci étant les mieux placés pour déterminer les besoins de leurs enfants.

Le Québec a imposé par voie législative la création, sur tout son territoire, d'un réseau de centres de la petite enfance offrant des places à cinq dollars par jour, mais aussi des places gratuites pour les parents assistés sociaux et pour les enfants avec des besoins spéciaux. Chaque Centre de la petite enfance (CPE) tient compte de la collectivité locale et de sa culture. L'objectif est de créer, d'ici 2005, 200 000 places dans ces centres. Chaque CPE s'occupe de détecter chez les enfants les problèmes de développement et les problèmes sociaux, en plus d'encourager la coopération entre parents et éducatrices. Ce sont essentiellement les parents qui s'occupent du centre de leur quartier : ils siègent au conseil d'administration des CPE et s'occupent de la gestion et de l'administration. Parmi les autres partenaires et participants, Mme Marois cite les Caisses populaires locales, les agences gouvernementales et communautaires, et d'autres organismes.

On trouve aujourd'hui 915 CPE au Québec. Le modèle des CPE, dit Mme Marois, n'est ni pas un modèle classique du système public ou privé, mais un modèle tout à fait nouveau. Bonifier la convention collective des travailleurs et s'attacher d'autres partenaires font partie des objectifs futurs du secteur des CPE.

Bien que le programme ait été une grande réussite dès le départ, dit Mme Marois, les

gestionnaires ont fait preuve de prudence en n'augmentant que progressivement le nombre de places afin de ne pas compromettre la qualité. Les parents sont conscients de la réussite de la politique familiale et l'appuient. Les dépenses annuelles du Québec pour le programme de garderies à 7 \$ par jour se chiffrent maintenant à 1,4 milliard de dollars. «Le réseau est solide. Nous ne pouvons plus faire marche arrière, nous devons aller de l'avant», dit Mme Marois. Les services de garde et d'éducation à l'enfance vont de pair avec les besoins et les politiques en matière de développement social du Québec et ceux des collectivités.

Tribune d'experts : Faire le point sur les multiples objectifs des services de garde et d'éducation

Mme Sanderson, modératrice de la tribune d'experts, souhaite la bienvenue aux trois panélistes : Donna S. Lero, Judy Rebick et Nancy Neamtan.

Donna S. Lero : Un développement sain

Donna S. Lero, Ph.D., titulaire de la Chaire Jarislowsky (Familles et travail), et directrice de la recherche, Centre for Families, Work and Well-Being, University of Guelph, débute son exposé en insistant sur deux points : d'abord, les Canadiens appuient les programmes universels de soins de santé et de services de garde; ensuite, les recherches ont révélé les avantages des programmes de services de garde et d'éducation à l'enfance.

Mme Lero brosse un tableau des changements et des travaux apparus dans les 22 années qui se sont écoulées depuis la Conférence nationale de Winnipeg sur les services de garde, en 1982. Aujourd'hui, on compte beaucoup plus de familles monoparentales, dit-elle. Plus de 60% des mères de jeunes enfants font partie de la population active, et hommes et femmes consacrent plus d'heures au travail chaque semaine. Si les problèmes soient plus complexes et difficiles, il demeure que, durant ces 22 années, on a aussi accumulé des connaissances dont on peut maintenant tirer parti. Nous en savons plus sur le développement du cerveau, sur les facteurs socio-économiques qui influencent le développement de l'enfant et sur l'importance des premières années de l'enfant dans sa croissance. Plus important encore, les recherches ont démontré la complexité des facteurs qui influent sur les capacités et les possibilités de développement de l'enfant. Mme Lero exprime le souhait que le nouveau concept d'inclusion sociale aura une incidence sur les politiques et les programmes qui, en retour, permettront aux enfants de développer leurs talents, capacités et aptitudes, et d'apporter leur contribution à la collectivité.

Mme Lero décrit les éléments déterminants d'un développement sain dans les premières années des enfants : la stimulation affective, les processus neurologiques, les phases critiques et sensibles, l'équilibre émotionnel et la capacité d'adaptation future. Il a été démontré que les services de garde et d'éducation à l'enfance présentent les effets suivants sur le développement sain des enfants :

- ils stimulent le langage et les capacités cognitives;

- ils contribuent au développement des aptitudes sociales – comme l’aptitude à communiquer et à nouer des amitiés – atouts pour la santé mentale toute la vie;
- ils contribuent à la bonne santé physique par la participation à des activités dans un milieu sécuritaire;
- ils renforcent la sécurité affective.

Les services de garde et d’éducation à l’enfance ont aussi des effets bénéfiques sur les parents. Ils permettent de mieux concilier travail et vie familiale et peuvent atténuer l’effet du stress des parents sur les enfants. Les centres de la petite enfance peuvent aussi devenir des lieux où les parents et les enfants se font des amis.

Mme Lero montre un tableau illustrant l’évolution des caractéristiques du divorce. L’un des faits nouveaux est que les enfants de parents divorcés sont à présent plus jeunes, la plupart étant d’âge préscolaire. Plusieurs études influentes ont souligné les effets bénéfiques des programmes d’intervention précoce sur le développement des enfants, effets qui se prolongent dans leur vie adulte.

D’autres études ont démontré le bien-fondé des programmes axés sur la collectivité. Le concept d’inclusion sociale montre l’importance d’abolir les barrières systémiques et d’offrir des programmes diversifiés et multiculturels. Bien qu’il soit démontré que les enfants issus de familles à faible revenu éprouvent plus de difficultés dans leur développement – surtout en matière d’acquisition du vocabulaire – il est également prouvé que les programmes destinés aux familles à faible revenu donnent des résultats. Les avantages économiques sont en outre évidents : chaque dollar investi permet d’épargner sept dollars par la suite.

Mme Lero insiste sur l’importance de disposer de programmes de garde et d’éducation à l’enfance d’excellente qualité. L’une des conclusions les plus unanimes des recherches en sciences du développement est que des services de garde de qualité ont une influence bénéfique sur presque tous les aspects du développement de l’enfant.

En conclusion, Mme Lero reconnaît l’ampleur de ce qui a été accompli et évoque les prochaines étapes importantes. Si l’on prend au sérieux le bon développement des enfants, il faut prévoir une extension des congés parentaux, des programmes favorisant le bon déroulement de la grossesse et un investissement financier accru dans les programmes de garde et d’éducation à l’enfance.

Judy Rebick : Équité et inclusion

Judy Rebick, titulaire de la Chaire Sam Gindin en Justice sociale et démocratie, Ryerson University, s’élève d’emblée contre les propos du ministre Dryden qui déclarait plus tôt que le débat sur les services de garde était clos. Le débat se poursuit, affirme Mme Rebick, en dépit de l’appui accru et considérable dont jouissent à présent les services de garde au Canada. Alors qu’un sondage de 1982 révélait que 49% des Canadiens estimaient que c’était aux mères d’assurer la garde des enfants, dans un sondage de 2003,

90% des Canadiens indiquaient que l'on avait besoin d'un programme national de services de garde.

Malgré la participation de plus en plus importante des hommes dans ce domaine, la garde des enfants reste l'affaire des femmes. Les services de garde ont été une revendication majeure du mouvement des droits de la femme, au même titre que l'accès à l'avortement et l'équité salariale. Au sein du mouvement féministe, on a bien compris que, si l'on voulait que les femmes puissent avoir un emploi rémunéré, il fallait des services de garde.

Nous traversons une révolution économique, dit Mme Rebick, et 70% des femmes ayant des enfants de moins de cinq ans ont un emploi. Le besoin d'un programme accessible et universel de services de garde se fait grandement sentir. L'état actuel des services de garde est un «scandale national», dit Mme Rebick, exhortant les femmes à demander davantage du gouvernement. Trente ans d'attente, c'est trop long, dit-elle.

Évoquant une émission de télévision portant sur les dix plus grands Canadiens, Mme Rebick suggère qu'il conviendrait mieux de dire les dix plus grands Canadiens avec un pénis. Évoquant la mise en nomination de Tommy Douglas dans ce concours, elle rappelle comment ce dernier a tenu tête aux médecins et a fait campagne en faveur d'un système universel de soins de santé. De la même façon, le pays a besoin d'un programme national de services de garde analogue à celui du Québec et, pour y arriver, il faudra exercer des pressions politiques soutenues et concertées à tous les niveaux de gouvernement. La conférence nationale sur les services de garde de M. Trudeau, tenue à Winnipeg en 1982, n'a rien produit de plus que de belles promesses. «Il faut que cette conférence résulte en des mesures concrètes », dit-elle. Qui plus est, la conjoncture est favorable parce que l'opinion publique sur le sujet a changé de façon spectaculaire. «Pour que je sois d'accord avec le comité de rédaction du *Globe and Mail*, il faut vraiment qu'il y ait consensus dans ce pays», dit-elle.

Les services de garde peuvent aussi constituer un moyen de s'attaquer au problème très réel du racisme au Canada. Ils peuvent aider les gens à se comprendre les uns les autres et servir de ponts entre les différentes cultures. Ils peuvent en outre aider les enfants d'immigrants à apprendre plus rapidement l'anglais ou le français. Le taux de pauvreté chez les immigrants est deux fois plus élevé que chez les gens nés au Canada.

Il est tout simplement bizarre, fait observer Mme Rebick, que l'État assume les frais relatifs à l'éducation pour les enfants de plus de cinq ans et se décharge de cette responsabilité sur les mères jusqu'à cet âge-là. C'est d'autant plus stupide que l'on sait maintenant de source sûre que l'éducation pendant les premières années de la vie est particulièrement cruciale. Ce n'est pas parce que l'on a obtenu un financement public pour les services de garde, dit-elle au groupe, qu'il faut penser que la question est close. Pour des raisons de qualité et de responsabilisation, la prestation des services de garde doit être assurée par et dans la collectivité, et non par des multinationales tel que l'autorise l'ALENA. «Nous devons pouvoir établir les normes nous-mêmes», dit-elle.

Nancy Neamtan : Développement économique, communautaire, social

Enfants, parents et collectivités sont indissociables, déclare Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale, à Montréal, au début de son exposé. Quand les enfants souffrent, les collectivités souffrent; par conséquent, les collectivités en pâtissent lorsqu'il n'y a pas de services de garde accessibles et de qualité.

Mme Neamtan revient sur l'évolution du mouvement pour des services de garde à l'enfance. Dans les années 70, ce sont les mouvements féministes, les syndicats et les mouvements pour l'égalité qui ont fait progresser les services de garde. À l'époque, les gardiens de zoo étaient mieux payés que les puéricultrices, dit-elle.

Le défi à présent est d'empêcher la création des «McDonald des services de garde», comme les appelle Mme Neamtan. La politique du Québec appuie des services de garde supervisés par les parents et subventionnés par l'État. Ces services sont autant une question sociale qu'économique dans le Québec actuel. Les 987 Centres de la petite enfance (CPE) contribuent 1,3 milliard de dollars à l'économie provinciale. Leur impact économique est comparable à celui du projet de la Baie James, dit-elle. Ces centres gérés par les parents font partie intégrante de l'économie sociale.

Mme Neamtan salue les activistes des services de garde à l'enfance à qui l'on doit cette évolution dans l'économie sociale et l'avènement d'une nouvelle politique familiale. La Marche des femmes contre la pauvreté a forcé le gouvernement du Québec à se pencher sur une politique des services de garde. Les demandes des femmes étaient d'ordre social et d'ordre économique. Le mouvement des femmes a pu former de nouvelles alliances et ainsi accroître son poids politique.

À l'heure actuelle, les services de garde ont un effet multiplicateur sur l'économie du Québec. Les CPE sont devenus une nécessité pour les enfants et, de ce fait, pour les collectivités locales. Les élus municipaux conviennent désormais que des CPE de qualité favorisent le développement résidentiel et commercial.

Les services de garde ne sont pas une denrée que l'on peut acheter ou vendre et ils ne peuvent pas être financés uniquement par les parents, souligne Mme Neamtan. Il ne s'agit pas d'un service de baby-sitting mais d'une composante importante du développement intellectuel, physique et social des enfants. L'apprentissage pendant les premières années de la vie fait plus que jamais partie du tissu social et économique des collectivités. Il reste des défis à relever, bien sûr mais des services de garde abordables et accessibles sont offerts au Québec, conclut-elle.

Discussion

Une déléguée met en doute l'engagement du gouvernement libéral envers des services de garde et d'éducation aux jeunes enfants et demande quelles mesures concrètes seront prises. Le gouvernement ne respectera peut-être pas ses engagements sur l'environnement et le logement social, répond Mme Rebick, mais il s'attaquera à la

question du programme national des services de garde. Elle encourage les gens à écrire des lettres, envoyer des courriels, contacter les élus provinciaux et fédéraux et organiser des rencontres publiques sur la question. «Sauter sur l'occasion!» recommande-t-elle.

Une participante demande comment les femmes peuvent se faire entendre. Mme Rebick reconnaît que le problème est complexe en Ontario où le secteur sans but lucratif a été décimé par le gouvernement de Mike Harris. Pourtant, c'est le temps d'agir, dit-elle, car même des institutions comme la Banque Royale et le *Globe and Mail* sont de notre côté. «Allez-y, foncez!» dit Mme Rebick. Mme Neamtan fait remarquer que les raisons d'appuyer les services de garde sont si diverses qu'elles peuvent trouver un écho chez une foule de gens.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, explique une autre déléguée, les employées en garderie n'ont pas besoin d'être certifiées. Le premier ministre a indiqué qu'aucun financement n'est accordé aux services de garde parce que la population est peu nombreuse et dispersée sur tout le territoire. La déléguée aimerait savoir comment convaincre le gouvernement de soutenir la formation professionnelle et la certification de ces travailleuses. Mme Neamtan recommande d'utiliser les ressources disponibles en ligne pour le cyberapprentissage.

Une autre participante dit ne pas douter de l'engagement du ministre Dryden mais manifeste quelque inquiétude sur la manière dont l'argent sera distribué. «L'argent n'est pas tout», déclare-t-elle. Mme Lero en convient et ajoute qu'il faut aussi une infrastructure et des normes nationales. Selon Mme Rebick, le plus important est de profiter de l'occasion offerte par la situation politique présente : «S'il nous faut répondre à toutes les questions avant d'agir, nous n'aurons jamais de programme national de services de garde». C'est exact, dit une participante. Étant donné qu'il n'y a pas pour l'instant de programme global de services de garde à l'enfance, dit-elle, il serait sage de consacrer les fonds disponibles aux priorités.

Un délégué qui œuvre dans un quartier défavorisé de Toronto demande pourquoi l'on se concentre sur les enfants de six ans et moins plutôt que sur les enfants de sept, huit ou neuf ans. Mme Lero dit partager cette préoccupation, déclarant que les centres commerciaux ne constituent en rien une solution de rechange. «Nous ne devons pas mettre au rancart les enfants d'âge scolaire», dit-elle.

La dernière intervention vient d'une participante qui encourage à se soucier des normes et de la responsabilisation, pas seulement de l'argent. Elle déplore que les centres pour la jeunesse fabriquent de «futurs détenus» et ajoute qu'elle craint que les multinationales ne prennent en charge l'éducation des enfants au Canada. Mme Neamtan répond que les services de garde doivent être supervisés par les parents, financés par l'État et intégrés à la communauté. Publics ou privés, les centres de la petite enfance peuvent fonctionner si les parents participent à leur gestion, dit-elle.

[Mme Sanderson, modératrice, remercie les panélistes d'avoir apporté un point de départ aussi intéressant pour la conférence.](#)

Samedi 13 novembre 2004

Les présentateurs de la conférence, Marcel Lauzière et Jan Sanderson, souhaitent la bienvenue aux délégués pour ce qui pourrait bien être une journée fort productive, selon M. Lauzière. Mme Sanderson présente un court vidéo sur le plan d'action pour les enfants du Manitoba et sur le protocole d'entente entre le Manitoba et les programmes fédéraux.

[Mme Sanderson présente ensuite les panélistes, Barbara Coyle et la sénatrice Landon Pearson, et leur souhaite la bienvenue.](#)

Tribune d'experts : les droits de l'enfant et les services de garde

Barbara Coyle

Barbara Coyle, directrice générale de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, reconnaît d'abord en la sénatrice Pearson «une championne des droits des enfants». Dans cette conjoncture «prometteuse», dit Mme Coyle, l'heure est propice au changement pour tous les intervenants du secteur des services de garde.

Mme Coyle revient sur certains tournants importants dans la lutte pour un système national de services de garde. Avec l'Entente cadre sur l'union sociale de 1999, le gouvernement fédéral, les neuf provinces et les deux territoires ont conclu de travailler ensemble à l'élaboration de politiques et de programmes sociaux. L'un des engagements clés de cette entente était l'accès pour tous les Canadiens, partout au pays, à des services de garde comparables.

Le Plan d'action national pour les enfants est issu d'une vision commune publiée par le Conseil fédéral-provincial-territorial. Ce plan d'action a donné des résultats significatifs, comme la Prestation nationale pour enfants, les congés parentaux prolongés par le biais du programme d'assurance-emploi, et le programme d'aide préscolaire aux Autochtones. L'Accord sur le développement de la petite enfance, signé en 2000 par les premiers ministres, découle également du Plan d'action national pour les enfants. Avec cet accord, qui porte sur cinq ans et prévoit un investissement de 2,2 milliards de dollars, les provinces et les territoires s'engagent à investir leur part dans quatre secteurs clés : la promotion de la santé pendant la grossesse et à la naissance; l'amélioration de l'aide aux parents et à la famille; le renforcement des mesures pour le développement, l'éducation et la garde des jeunes enfants; et le renforcement de l'aide aux communautés. Malheureusement, dit Mme Coyle, rien dans cet accord n'oblige les gouvernements à investir leur part dans les services de garde.

Le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, signé en 2003, a aussi donné quelques bons résultats. Les «principes QUAD» sont maintenant largement acceptés. Dans le dernier discours du Trône, le gouvernement s'engageait à aller de

l'avant en ce qui concerne le financement, l'échéancier et l'inclusion des intervenants provinciaux. Le gouvernement a établi un «échéancier ambitieux » et cela est bon signe, dit-elle.

Mme Coyle attire l'attention sur certains articles de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant qui concernent les services de garde. Son intervention, dit-elle en résumé, repose sur une idée de base implicite : «Nous voulons un monde qui convienne à nos enfants, parce qu'un monde qui convient à nos enfants convient à tous».

Sénatrice Landon Pearson

La sénatrice Landon Pearson, conseillère sur les droits des enfants au ministère des Affaires étrangères, parle des droits des jeunes enfants. À propos de la conférence elle-même, elle relève cette bizarrerie : «Où sont les enfants? demande-t-elle. Comment peut-on parler des enfants sans qu'ils soient ici avec nous?» Il ne faut surtout pas les oublier, insiste Mme Pearson, qui se propose d'essayer de parler en leur nom.

Mme Pearson qualifie «d'irréversibles» les changements qui ont eu lieu au Canada depuis que ses propres enfants étaient jeunes. Tout en appuyant les premières recommandations pour le financement adéquat des programmes de garde, Mme Pearson précise que ces fonds devraient être alloués autant aux personnes qu'aux établissements. Depuis 25 ans, les militants réclament des écoles maternelles pour les enfants de quatre ans partout au Canada. «Nous devons insister pour que cela se fasse», recommande-t-elle.

Étant donné que, comme l'ont confirmé les Nations Unies, tous les droits de la personne et tous les droits de l'enfant sont universels, dit Mme Pearson, il s'ensuit que tous les programmes relatifs aux enfants doivent eux aussi être universels. De la même façon, il ne doit exister aucune hiérarchie dans les droits ou les besoins des enfants; aucun droit de l'enfant ne peut prendre le pas sur d'autres. Il nous faut des programmes holistiques, respectueux des capacités individuelles de l'enfant, des besoins particuliers des parents, de la diversité des cultures et de l'environnement.

Le développement des jeunes enfants est lié à la famille et les familles ont besoin d'un revenu suffisant, être en mesure de remplir leur rôle parental et se sentir appuyées par la collectivité. Les services de garde ne constituent que l'un des facteurs qui influent sur le développement de l'enfant, et même les meilleurs d'entre eux ne peuvent remplacer les parents qui s'occupent de l'enfant à long terme. «Chaque petit enfant a besoin d'un adulte qui l'adore», dit-elle. Mme Pearson recommande aux parents de s'intéresser au fonctionnement des centres de services de garde. «Le système doit tenir compte des besoins des familles», explique-t-elle. Les parents ne peuvent simplement rester spectateurs de la vie de leurs enfants.

Mme Pearson conclut son exposé en lançant un défi aux participants : trouver comment mettre en pratique les droits inhérents des enfants. «Les droits des enfants doivent nous tenir à cœur», dit-elle.

Tribune d'experts : Rapport sur les documents de fond

M. Lauzière explique qu'en prévision de cette conférence, le CCDS a commandé trois études, à présent disponibles sur le site Web du CCDS. Les auteurs, Jocelyne Tougas, Gordon Cleveland et Rianne Mahon, présentent tour à tour leur étude.

Jocelyne Tougas

Jocelyne Tougas, militante en faveur de services de garde de qualité, dit son plaisir d'être là dans un moment aussi important, à l'aube d'un programme pancanadien. Son étude *Pour qui et à quoi servent les services éducatifs et de garde à l'enfance?* n'est pas un document de travail ordinaire, dit-elle. Elle s'est appuyée sur ses lectures, non seulement sur les travaux d'intervenants du secteur des services de garde, mais aussi sur ceux d'éducatrices et de gens ayant l'expérience des enfants. Elle invite les gens à consulter la version intégrale de son étude sur le site Web du CCDS et, plutôt que d'en faire un résumé, elle se propose ici d'en exposer les conclusions.

Mme Tougas demande instamment aux participants de ne jamais perdre de vue les objectifs et les bénéficiaires des programmes de services de garde. Ces programmes sont là pour servir les intérêts des particuliers et de la société. Les attitudes et le comportement des gens sont influencés par l'éducation reçue pendant les premières années de leur vie et, lorsqu'on faillit à la tâche, cela équivaut à les priver des outils nécessaires à leur survie future. Les services de garde sont essentiels à la survie de notre espèce et les décisions prises aujourd'hui doivent aussi être bénéfiques pour les générations futures.

Gordon Cleveland

Gordon Cleveland, professeur, Division of Management à l'Université de Toronto, Scarborough, et co-auteur avec Michael Krashinsky de l'article *Le financement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants au Canada*, présente son exposé sous la forme d'une lettre adressée au ministre Dryden.

«Ken, commence-t-il, il sera difficile et cela coûtera cher de mettre sur pied un système de services de garde et d'éducation de la petite enfance». Dans sa lettre, M. Cleveland cite Yogi Berra : «Si vous ne savez pas où vous allez, vous allez vous retrouver ailleurs». Il s'explique : «Cette citation est importante parce que les provinces veulent aller ailleurs».

L'État est mieux outillé pour offrir à tous les jeunes utilisateurs canadiens du système un système de services de garde et d'éducation de qualité, avance M. Cleveland. Un système public offrira une meilleure qualité de soins qu'un système privé, et la qualité est ce qui importe aux enfants, aux parents et à la collectivité. Elle a des avantages immédiats mais aussi à long terme et, si elle n'est pas là, il n'y a rien. C'est bien plus qu'une réglementation, celle-ci n'étant rien de plus qu'un point de départ, dit-il.

Plutôt que de simplement accorder aux parents des prestations leur permettant de se procurer des services de garde, M. Cleveland recommande l'accès universel aux services de garde et d'éducation. Ce dernier est gage de qualité, de choix, d'innovation et de contrôle des coûts, en plus d'empêcher que ne s'installe un système discriminatoire et à deux vitesses. Les recherches ont démontré l'écart qui existe entre les centres de services de garde sans but lucratif et les petites garderies familiales. L'injection de gros sous dans le système, dit M. Cleveland dans une mise en garde au ministre, risque d'attirer l'attention des «grandes surfaces». Il sera important d'adopter pour ce système un mode d'instauration progressive, par tranches d'âge, en commençant vraisemblablement par les enfants de quatre et cinq ans. M. Cleveland conseille au ministre d'instaurer un système universel dès le départ, plutôt qu'un système ciblé dont on n'étendrait qu'ensuite la portée.

M. Cleveland conclut sa présentation en lisant les dernières lignes de sa lettre au ministre : «Merci, Ken, de nous avoir enfin mis sur la voie de services de garde et d'éducation de qualité. Nous en avons besoin!»

Rianne Mahon

Rianne Mahon, directrice de l'Institute of Political Economy à l'Université Carleton, et auteure de l'article *L'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada : Qui établit les règles? Qui devrait les établir?*, débute sa présentation en déclarant que le *statu quo* n'est pas une option.

Suite à l'évaluation qu'elle a faite du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, Mme Mahon recommande qu'on se concentre sur ces points : les quatre principes «QUAD», les calendriers de mise en oeuvre, les fournitures et les travailleuses de garderies. De bonnes installations devraient aussi constituer une priorité. «Elles ne peuvent tout de même pas travailler dans des tentes!» lance-t-elle.

Le système de services de garde doit aussi refléter le système de soins de santé, prône-t-elle aussi. «Il nous faut un système pancanadien calqué sur celui qu'a proposé la Commission Romanow». Les municipalités ne doivent pas être exclues des négociations. La collectivité a son mot à dire et les municipalités ont donc un rôle à jouer. Mais il y a plus : c'est dans les grands centres urbains qu'on retrouve le plus grand nombre de femmes sur le marché du travail, d'immigrants et d'enfants vivant dans la pauvreté. Selon les villes et selon les provinces, les systèmes de services de garde en sont à divers stades de développement. Mme Mahon termine en disant : «Ne relâchez pas votre vigilance».

Mme Sanderson présente le D^r Abrar Hasan, chef de la Division des politiques d'éducation et de formation, Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris. Mme Sanderson reconnaît en M. Hasan un orateur apte à offrir un point de vue international sur les services de garde et d'éducation.

D^r Abrar Hasan : Une politique en services de garde – quels en sont les principaux fondements?

M. Hasan fait état des changements d'orientation apportés par l'OCDE en matière de services de garde. Bien que l'OCDE ait mis plusieurs années avant de s'engager dans ce secteur, aujourd'hui douze pays participent à une première série d'études portant sur neuf pays, y compris le Canada. «C'est un bon départ», dit M. Hasan.

La diversité des thèmes abordés par les groupes de travail montre que les problèmes sont connus, dit encore M. Hasan. Selon lui, les principaux enjeux sont les suivants : il faut convaincre le public et les décideurs de l'importance des services de garde et d'éducation, combler les lacunes qui existent, obtenir le financement nécessaire, garantir la qualité et la possibilité de choisir et assurer la coordination. Les défis à relever : réconcilier le rôle des parents et celui de l'État d'une part et, d'autre part, celui de l'éducation et du développement de la petite enfance.

Les avantages qu'offrent les services de garde et d'éducation sont probants, constate M. Hasan. Ces services ont des impacts favorables dans les domaines sociaux et économiques et ce tout au long de la vie. Une étude de l'Economic Policy Institute des États-Unis a montré que chaque dollar dépensé permettait d'économiser trois dollars par la suite, chiffre qui augmente à plus long terme. Comment se fait-il, demande M. Hasan, que les avantages significatifs de l'éducation de la petite enfance ne se traduisent pas par la mise en place de politiques? «Il nous convaincre le public de l'importance des services de garde et d'éducation».

Quoique le montant de financement requis dépende de facteurs comme la qualité et l'étendue des services de garde, dit M. Hasan, 1% du PIB paraît être un objectif raisonnable. Certains pays se rapprochent de cet objectif, mais le Canada a encore beaucoup de chemin à faire avant de l'atteindre.

Les recherches montrent que le financement des services de garde devrait provenir du secteur public, mais il y a peu de recherches qui démontrent que le secteur sans but lucratif est le plus apte à offrir ces services. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont néanmoins choisi d'opter pour des services offerts par le secteur sans but lucratif et M. Hasan avoue privilégier ce même secteur. L'important est la prestation de services de qualité pour éviter de faire des dégâts. Certains pays définissent la qualité en termes de développement alors que d'autres la définissent en termes de l'acquisition de certaines compétences. Dans les deux cas, les gouvernements doivent se comporter en leaders.

Les pays doivent aussi aborder le problème de la coordination, celui-ci se posant au niveau vertical comme au niveau horizontal, étant donné le grand nombre d'intervenants. Certains pays empruntent une approche intégrée, conférant la responsabilité des services de garde à un seul ministère, les plus souvent celui de l'Éducation. La fragmentation des services, prévient M. Hasan nuit à leur qualité. Pour conclure, il recommande aux délégués de démontrer l'importance d'investir dans les services de garde et d'éducation pour les jeunes enfants comme pour les enfants plus âgés. «Il faut investir dans ces services, explique-t-il. Nous n'avons pas le choix».

Discussion

M. Lauzière remercie M. Hasan et félicite l'OCDE pour le rapport qu'elle vient de publier et pour le rôle prépondérant qu'elle dans ce secteur. Il invite ensuite les participants à poser des questions.

Une déléguée demande comment, au Canada, on peut mettre sur pied un programme universel de services de garde, notant que 300 000 enfants auront besoin des services du programme d'aide préscolaire aux Autochtones. M. Hasan répond qu'il faudra un appui massif de la population. Qui dit soutien du public dit pression sur les dirigeants, ce qui se traduit par un accroissement des ressources.

Un autre participant demande des éclaircissements sur les arguments économiques voulant qu'on accorde un salaire convenable aux travailleuses en garderie. Ce sera là le thème de la deuxième série d'études, répond M. Hasan, mais le besoin de disposer de personnel compétent et stable est sans équivoque.

En réponse à une question sur les différences entre les approches et les politiques en matière de services de garde et d'éducation, M. Hasan dit que l'OCDE est en train d'élaborer un cadre de travail commun axé sur le rôle des fournisseurs de services et sur les avantages pour les enfants. Pour parvenir à la qualité visée, il faudra disposer d'une diversité de choix.

Une participante remercie l'OCDE et reconnaît l'effet bénéfique de ses travaux sur les politiques canadiennes. Elle demande à ce qu'on prenne en considération l'équilibre et la souplesse des services pour les familles, évoquant en particulier les congés parentaux et les horaires de travail flexibles. M. Hasan dit qu'il est nécessaire d'accorder aux parents toute la considération et tout l'appui dont ils ont besoin pour prendre soin de leurs enfants. Pour les femmes sur le marché du travail, dit-il, la sécurité d'emploi est aussi importante que les congés parentaux.

M. Lauzière met fin officiellement à cette séance et rappelle aux délégués que l'information émanant de cette conférence sera communiquée aux ministres provinciaux et fédéraux lors de leur réunion en janvier 2005.

Tony Martin : Une tournée pancanadienne sur les services de garde : voici ce que j'ai entendu

Tony Martin, député du Nouveau Parti Démocratique pour Sault Ste-Marie, accueille chaleureusement les participants; il dit se réjouir de la présence du ministre Dryden, salue l'authenticité de son exposé et sa volonté de comprendre les différents points de vue des délégués. Il espère, dit-il, que le programme national de services de garde sera une telle réussite qu'il vaudra au ministre Dryden le titre de «plus grand canadien» lors du prochain concours.

M. Martin évoque sa récente tournée pancanadienne pour rassembler de l'information sur l'apprentissage et la pauvreté chez les jeunes enfants. «On se passionne actuellement, au Canada, pour les services de garde», dit-il. Un programme national de services de garde contribuerait grandement à éliminer la pauvreté chez les enfants, une question qui lui tient fort à cœur, dit M. Martin. Il cite l'exemple de l'Ontario où un enfant sur cinq vit dans la pauvreté.

M. Martin présente des diapositives et des histoires sur sa tournée. Une personne lui a demandé de ne pas oublier les enfants avec un handicap. Une autre lui a raconté la grève entreprise pour obtenir plus de ressources pour les services de garde et un meilleur salaire pour les travailleuses en garderie. Montréal s'est distinguée par sa volonté sans équivoque d'avoir des programmes et des organismes communautaires, tandis que le Manitoba s'est distingué par son infrastructure et l'importance accordée aux services de garde. En Saskatchewan, les ressources investies dans les services de garde sont insuffisantes. La situation s'est détériorée, a-t-on constaté – «La province se tourne vers l'ouest plutôt que vers l'est pour trouver un modèle», déplore-t-il.

M. Martin note qu'un programme national de services de garde contribuerait à changer la situation dans de nombreux domaines, dont la pauvreté, l'égalité des femmes, l'équité sociale, le développement économique et la planification urbaine.

«L'instauration d'un programme national de services de garde est proche», dit M. Martin. Parmi les raisons derrière cette évolution positive, il cite la nomination du ministre Dryden, l'engagement des provinces et des territoires à travailler sur un programme national en partenariat avec le gouvernement fédéral et le refus des activistes dans le domaine depuis 20 ou 30 ans d'accepter un «non» comme réponse cette fois-ci.

M. Martin considère que le ministre Dryden a pris un excellent départ en embauchant comme conseillère une professionnelle hautement qualifiée du secteur des services de garde et en approfondissant les conclusions du rapport de l'OCDE sur la situation des services de garde au Canada. Le récent engagement de l'Ontario de consacrer 2 milliards de dollars aux services de garde et l'engagement du Québec de 1,3 milliard de dollars montre l'étendue des possibilités pour le reste du pays. «La conjoncture astrale commence à s'améliorer», dit-il.

M. Martin fait une mise en garde : il faut être vigilant et ne pas choisir les solutions de facilité. Il se fait le promoteur d'une législation fédérale qui, dans le cadre d'un programme national, garantirait que les fonds transférés aux provinces soient effectivement consacrés aux services de garde et que ces programmes ne puissent être démantelés par la suite. Il faut aussi donner la préséance au secteur public sans but lucratif sur celui des entreprises «à grandes surfaces». «Nous avons fait tellement de progrès que nous ne pouvons plus nous permettre d'échouer», dit-il.

Tout en encourageant les délégués à poursuivre leur travail, M. Martin leur demande d'exercer des pressions politiques sur les élus de leur région à la Chambre des communes et à l'assemblée législative de leur province. Des pressions politiques soutenues

permettront de garder intacts les principes invoqués durant cette conférence. Dans deux mois, lors de leur rencontre, les ministres et autres représentants élus ne devraient pas avoir le droit de toucher à ces principes. Les parents et d'autres personnes qui saisissent la nature des enjeux économiques seront aussi du nombre des militants.

En conclusion, M. Martin félicite les délégués pour leur grand enthousiasme. «Un nouveau programme national de services de garde contribuera à nous définir en tant que peuple, maintenant mais aussi dans la vie de nos enfants et de nos petits-enfants», dit-il.

Sheila Kamerman : Élargir nos horizons – qu'est-ce qui est possible?

Sheila B. Kamerman, professeure, Compton Foundation Centennial, School of Social Work, à l'Université Columbia à New York, présente un aperçu de l'évolution récente des services de garde et d'éducation à l'enfance et en particulier l'attention accrue accordée au secteur des services éducatifs et de garde à l'enfance.

Les gouvernements ont mis en place des programmes et des politiques pour influencer sur la qualité des services de garde, leur prestation et leur demande – des prestations en espèces, des avantages fiscaux, des crédits pour frais de garde et des prestations postnatales directes ou indirectes, par exemple. Les établissements préscolaires, les centres de soins pour jeunes enfants et les garderies familiales sont tous considérés comme faisant partie des services éducatifs et de garde à l'enfance. Deux facteurs favorisent le développement des services de garde aujourd'hui : la présence accrue des femmes sur le marché du travail et la reconnaissance par de plus en plus de gens des bénéfices que les enfants retirent des services de garde.

Mme Kamerman soulève et examine les neuf questions suivantes :

Quel est la raison d'être des services de garde et d'éducation?

- Mme Kamerman résume les conceptions les plus répandues. Les activités de groupe avant d'entrer à l'école apportent beaucoup aux enfants, particulièrement les enfants défavorisés, sur les plans cognitif, du développement, de la socialisation et de la préparation à l'école. Ces bénéfices doivent orienter la conception des programmes. Il faut donner la priorité aux enfants des mères qui sont sur le marché du travail, spécialement aux enfants de moins de trois ans.

Quel rôle jouent le gouvernement, l'entreprise privée et la famille?

- Dans tous les pays, les gouvernements occupent une place centrale en tant qu'investisseurs, fournisseurs de services et organismes de réglementation. En Europe, les politiques s'adressent davantage aux institutions gouvernementales; dans les modèles anglo-américains, les politiques s'adressent à la famille et au secteur privé. Les gouvernements locaux peuvent gérer des programmes ou donner leur appui à des organismes religieux qui offrent des services de garde. La famille joue un rôle essentiel, mais l'appui qu'elle reçoit peut varier. Les horaires de travail flexibles et les congés parentaux permettent aux parents d'assumer leurs responsabilités.

Qui doit élaborer les politiques, quelle instance administrative?

- Les décisions politiques et administratives se prennent dans des lieux différents selon l'aspect du programme concerné, dit Mme Kamerman. La structure la plus fréquente réunit des instances relevant des domaines de l'éducation, des services sociaux et des ministères de la santé au niveau national et aux niveaux provinciaux ou nationaux. Les politiques et l'administration sont parfois fonction de l'âge des enfants. En Europe, la tendance actuelle consiste de plus en plus à confier la responsabilité pour les enfants de moins de trois ans et ceux de trois à cinq ans aux organismes ou ministères de l'Éducation. Dans les modèles anglo-américains, différentes instances assument la responsabilité des programmes, mais en Australie et en Nouvelle-Zélande l'approche consiste à regrouper tous les services au sein d'un système unique.

Où doit-on offrir les services et qui doit le faire?

- Mme Kamerman fait l'inventaire des différents modèles. En Europe, la plupart des programmes sont publics et les enfants de trois à six ans fréquentent les centres préscolaires situés à proximité des écoles primaires. La majorité des enfants de moins de trois ans fréquentent les garderies en milieu familial, souvent soumises à une réglementation. En Europe, le nombre de centres de services de garde sans but lucratif financés par l'État augmente plus rapidement que celui des centres à but lucratif. On rencontre plus souvent les modèles à but lucratif dans les modèles anglo-américains.

Quels enfants peuvent en bénéficier, et à quel âge?

- Les critères d'admissibilité sont variables. Le principe de l'accès universel se répand et de plus en plus d'enfants de trois à six ans en bénéficient, quel que soit le statut d'emploi de leurs parents.

Qui devrait payer pour ces services et combien?

- Mme Kamerman fait à nouveau la distinction entre les modèles européens et anglo-américains. Les modèles anglo-américains sont en grande partie financés par les contributions parentales; dans les modèles européens, on accorde des subventions aux parents sous forme de mesures fiscales. En Europe, les programmes préscolaires sont habituellement gratuits, à l'exception des frais sur les services d'appoint imposés en fonction du revenu.

Jusqu'à quel point l'accès est-il généralisé?

- C'est dans les pays européens que le taux de couverture et l'accessibilité des programmes sont les plus élevés du fait de l'universalité des services pour les enfants de trois à cinq ans. Dans les pays dont les programmes s'adressent spécifiquement aux enfants de parents qui travaillent à l'extérieur, où les enfants sont pris en charge toute la journée et à partir de l'âge d'un an, la portée des programmes peut être qualifiée de moyenne à étendue. La portée des services et leur accès profitent le moins aux enfants de moins de trois ans. Aucun pays ne dispose d'assez de programmes et de places pour cette tranche d'âge. Les parents qui bénéficient de congés parentaux s'occupent de plus en plus de leurs enfants eux-mêmes. Mme Kamerman attire l'attention sur deux principes qui guident les politiques des

pays européens : le rôle prédominant de l'État et la conviction que les programmes de services de garde profitent aux enfants. L'Union européenne a pour objectif que 90% des enfants puissent fréquenter les services de garde avant 2010. Les parents demandent ces programmes qu'ils considèrent essentiels.

Comment améliorer et assurer la qualité et mesurer les effets?

- En dépit de l'intérêt suscité par le processus d'établissement de critères de qualité, dit Mme Kamerman, les définitions et les normes restent à déterminer.

À quoi servent les politiques en matière de congé parental?

- Les congés payés et les mesures de protection des droits acquis – congés de maternité, de paternité, parentaux ou pour l'éducation des enfants – forment une part importante des politiques de services de garde et d'éducation à l'enfance. De plus en plus de pays adoptent des politiques qui permettent aux parents de rester à la maison et de s'occuper eux-mêmes de leurs enfants. Les niveaux de prestations associés à ces politiques varient considérablement.

Après avoir examiné ces neuf questions, Mme Kamerman décrit certaines tendances en matière de politiques, de développement et de programmes de services de garde et d'éducation. Les pays se dirigent de plus en plus vers un accès universel aux centres préscolaires pour les enfants de deux et trois ans, jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire. Les programmes de services de garde sont davantage considérés comme bons pour les enfants, voire indispensables, et leur accès est assuré. L'une des composantes clés des politiques en matière de services de garde est la protection des emplois pour les femmes, avec des prestations suffisantes pour une période de temps suffisante.

Les services pour les enfants de moins de trois ans reçoivent une attention accrue, étant donné l'insuffisance des crédits et le souci croissant quant à la qualité des services déjà en place. La majorité des programmes pour ce groupe d'âge sont offerts par des centres ou des garderies de jour familiales. Quoiqu'elles ne soient pas systématiquement soumises à une réglementation, de nombreuses garderies de jour familiales sont subventionnées par l'État et les gens qui y travaillent sont formés et rémunérés correctement. Les garderies de jour familiales ont souvent la préférence des parents.

Le système parallèle à deux volets des modèles anglo-américains, où l'éducation et les services de garde sont offerts séparément, semble être en perte de vitesse, dit Mme Kamerman. La qualité reste douteuse et les services ne sont offerts que pour des demi-journées. Elle reconnaît la réussite du modèle en usage au Québec.

Dans l'ensemble, les pays de l'Union européenne reconnaissent la valeur d'un système financé par l'État, et la contribution des parents de ces pays reste minime. Les services de garde et d'éducation de qualité coûtant cher, le financement public est généreux en Europe.

La participation croissante des femmes au marché du travail et la valeur accordée à l'éducation préscolaire sont deux des principaux facteurs qui guident l'élaboration des

programmes dans les pays européens. On citera également l'équité entre les sexes, l'investissement dans le capital humain, le bien-être des enfants, la réduction de la pauvreté et du nombre d'assistés sociaux et l'harmonisation du travail et de la vie de famille.

L'Union européenne a récemment fixé des objectifs pour la prestation de services de garde et d'éducation à l'enfance. Au Sommet de Lisbonne de 2000 et au Sommet de Barcelone de 2001, on a fixé des objectifs pour la participation des femmes au marché du travail et pour les services de garde, ce qui confirmait l'importance des services d'éducation et de garde aux jeunes enfants. Il n'existe pas de preuve irrévocable que l'établissement d'objectifs précis améliore la prestation des services de garde. Toutefois, vu que plusieurs pays utilisent des objectifs chiffrés comme moyen de lutter contre la pauvreté chez les enfants, cette stratégie doit avoir un certain mérite.

Au sein de l'Union européenne, le modèle qui domine est celui où les enfants bénéficient d'un accès universel aux centres préscolaires, quelle que soit l'activité de la mère, conclut Mme Kamerman. Elle identifie ensuite les principales questions qu'il reste à résoudre : augmenter le nombre de places pour les services de garde offerts aux enfants d'âge scolaire, intégrer services de garde et services éducatifs et parvenir à des services de qualité qui continueront à être de bonne qualité. Les politiques en matière de congé parental sont une composante essentielle de tout service d'éducation et de garde à l'enfance et il faut exercer un contrôle suivi sur les répercussions de ces politiques, qu'elles soient bénéfiques ou néfastes. La tendance que l'on constate au niveau de la gouvernance, qui consiste à confier tous les services d'éducation et de garde à l'enfance aux seuls ministères de l'Éducation, permettra de favoriser une heureuse intégration de la garde et de l'éducation des jeunes enfants.

Dimanche 14 novembre 2004

Rapport des ateliers : Voici ce que vous avez dit

M. Lauzière commence par remercier les bénévoles qui ont préparé les comptes-rendus des 34 ateliers des jours précédents. M. Lauzière dit qu'il profitera de cette brève séance pour communiquer les réflexions d'ordre général qu'ont suscitées les ateliers chez les organisateurs de la conférence. Ces réflexions porteront sur quatre thèmes : la gouvernance, le financement, la qualité et les politiques. Dans l'ensemble, on semble très favorable aux «principes QUAD» et on s'inquiète de la mise en oeuvre. Il est nécessaire, selon les délégués d'adopter une nouvelle vision et de viser un système holistique et intégré.

En ce qui concerne la gouvernance, à l'exception de ceux du Québec, tous les délégués s'entendent pour dire que le gouvernement fédéral doit assumer un rôle de leader au-delà des cinq années prévues par le présent engagement. Il est important, disent-ils, que le gouvernement donne aux provinces l'occasion d'élaborer leur propre stratégie, sans toutefois les abandonner à leur propre sort. On exprime aussi le besoin d'une intégration horizontale entre les ministères provinciaux. L'obligation de rendre compte est un thème récurrent, les délégués voyant dans la présentation de rapports au public comme une mesure clé. Dans un avenir proche, des dispositions législatives seront nécessaires. Tous les délégués préconisent la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces, avec un rôle mineur accordé aux municipalités, étant donné que les choses se passent «sur le terrain». Les communautés Autochtones doivent considérer comme leurs ces enjeux et participer activement à la gestion des programmes, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.

M. Lauzière résume quelques arguments avancés en ce qui concerne le financement. Les comptes rendus thématiques révèlent une volonté marquée de passer d'un système payant à un système subventionné par l'État, accessible et universel – « universel » ne voulant pas dire que l'on n'est pas prêt à tenir compte des circonstances particulières. Si ce n'est pas la seule chose, ce qui ressort le plus nettement des comptes rendus, c'est le soutien pour une prestation des services par le secteur à but non lucratif.

En ce qui concerne la qualité, les thèmes qui reviennent le plus souvent sont la formation, le développement humain et professionnel et les salaires, dit M. Lauzière. Les modèles de dotation en personnel doivent inclure des gens provenant de secteurs divers – il faut passer d'une mentalité privilégiant le modèle «taille unique» à une approche tenant compte des contextes culturels et géographiques. Il est en fin de compte essentiel, pour offrir des services de qualité, d'avoir une stratégie et un système.

Dans la plupart des comptes-rendus, dit M. Lauzière, on souligne la nécessité, pour les programmes de services de garde, d'être ancrés dans des politiques publiques. Ils ne peuvent être considérés isolément et doivent au contraire être vus comme une partie

intégrante des politiques familiales. Les services de garde doivent venir en aide à toutes les familles et à tous les types de famille.

M. Lauzière constate le fort consensus qui se dégage des comptes-rendus, même s'il ne peut, dans son exposé, rendre compte de tout ce qui a été dit.

Forum public : S'engager à réussir

Le modérateur Mark Kelley, correspondant de CBC News, exhorte les délégués à concentrer leurs efforts sur les mesures qui seraient bénéfiques à la collectivité, ajoutant que le rapport de la conférence sera présenté au ministre Dryden et à ses homologues provinciaux. Après avoir fait part de quelques-unes de ses expériences en tant que père de quatre enfants, il présente les panélistes : Martha Friendly, Claudette Carbonneau, le ministre John Godfrey, Gina Gasparrini, Heidi Nakka, Strini Reddy, Bonny Traverse et le ministre Tim Sale.

Heidi Nakka

[M. Kelley lance le débat en posant quelques questions aux panélistes. Il invite Heidi Nakka à prendre la parole en premier et à relater ses expériences.](#)

Heidi Nakka, mère, cliente des services de garde et gérante à la Banque Royale, à Winnipeg, relate ses démarches en vue de trouver une place pour sa fille, une place dans un endroit accueillant et sécuritaire. Aucune des 130 places disponibles dans sa région n'était dans un centre accrédité. De tous les centres de services de garde contactés, un seul l'a rappelée. Elle s'est finalement résignée à utiliser les services de ce dernier qui était accrédité. Elle dit avoir vécu une «histoire d'horreur», avec des employées qui prenaient des pauses-cigarette consistant à souffler leur fumée par la fenêtre.

Ministre John Godfrey

[M. Kelley demande au ministre John Godfrey si l'investissement de cinq milliards de dollars par le gouvernement fédéral résultera en des services de qualité.](#)

M. Godfrey, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), a été président du comité du caucus sur le Plan d'action national pour les enfants, du caucus chargé de la politique sociale et du sous-comité de la Chambre des communes sur les enfants et les jeunes à risque. Il répond que les cinq milliards de dollars permettront de considérablement faire progresser les choses. Les problèmes qu'il a rencontrés lors de son déménagement à Ottawa quand il s'est mis à la recherche de services de garde étaient similaires, dit-il.

Claudette Carbonneau

M. Kelley demande à Claudette Carbonneau, présidente de la Confédération des syndicats nationaux, comment les parents sauront qu'il y a des services de garde de qualité.

Mme Carbonneau répond que la prestation des services doit être confiée au secteur sans but lucratif, avec la participation des parents. «Qui mieux que les parents peut contrôler la qualité?» demande-t-elle. La prestation de services par le secteur privé, prévient Mme Carbonneau, conduira à une baisse de la qualité, sans compter que, suite aux dispositions de l'ALENA, d'énormes entreprises américaines sont prêtes à envahir ce secteur. «Mieux vaut ne même pas y penser», recommande-t-elle.

Gina Gasparrini

M. Kelley pose la question suivante à Gina Gasparrini, directrice exécutive du St. Mary's Hospital Child Care Centre, et présidente de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance : «En se fondant sur l'expérience québécoise, est-il possible de s'assurer que les fonds supplémentaires seront affectés à la hausse des salaires des travailleuses en garderie?» C'est possible, répond-elle, notant au passage que l'accroissement des fonds aidera à attirer et à former des travailleuses dans ce domaine.

Bonnie Traverse

M. Kelley demande à Bonnie Traverse, éducatrice de la petite enfance, coordonnatrice des garderies dans les communautés des Premières Nations pour l'Assemblée des chefs du Manitoba, d'exprimer le point de vue des Premières Nations.

Mme Traverse répond que le secteur des services de garde est chose nouvelle pour les Premières Nations. Le défi consiste à recruter du personnel qualifié dans la population Autochtone et ensuite de les retenir.

Ministre Tim Sale

M. Kelley demande au ministre Tim Sale ses commentaires sur la mise en œuvre du programme.

M. Sale répond que le Manitoba souhaite être une province où les enfants sont bien traités. «Ce qui est bon pour l'enfant l'est pour nous», explique-t-il. L'approche du gouvernement consiste à faire participer la collectivité et à mettre l'accent sur la santé et l'universalité. La perception du public a changé, dit M. Sale; la population souhaite désormais qu'on investisse dans les enfants et ce dès leurs premières années.

Martha Friendly

C'est à Martha Friendly, activiste, universitaire et coordonnatrice du Childcare Resource and Research Unit à l'Université de Toronto, que M. Kelley pose la question suivante : «Comment peut-on être sûr que l'argent investi sera gage de qualité?»

Lorsque le financement insuffisant, répond-elle, les centres de services de garde ont des difficultés au niveau des programmes et pour payer les salaires de leur personnel. Il faut financer les programmes et financer comme une seule entité les services de garde et les services d'éducation car ce ne sont pas deux choses séparées. «Il nous faut consacrer tout l'argent aux enfants et aux centres de services de garde, pas à faire des profits», déclare-t-elle.

Strini Reddy

M. Kelley adresse la dernière question à Strini Reddy, enseignant et leader dans le domaine de l'enseignement à la retraite, et président du comité consultatif sur le développement de la petite enfance du Manitoba : «Comment faire pour améliorer la qualité?»

En guise de préambule, M. Reddy évoque sa petite-fille et tout ce que les services de garde peuvent lui apprendre. «Tous les enfants doivent bénéficier de l'accès aux services de garde». Il presse les délégués à transmettre à travers tout le pays l'énergie et l'enthousiasme si palpables à la conférence. Il faut continuer à promouvoir des programmes intégrés, centrés sur les besoins des parents et des enfants, dit-il.

Discussion

M. Kelley invite ensuite les délégués à prendre la parole pour poser leurs questions ou ajouter leurs commentaires à ce qui a été dit.

Le premier commentaire émane d'une déléguée qui s'inquiète des conséquences des accords de libre-échange sur la qualité des services de garde et sur leur accessibilité. Bien que les gouvernements aient négocié pour obtenir qu'ils soient protégés, il faut se méfier des exceptions. Elle ne veut pas, dit-elle, que des entreprises étrangères prennent le contrôle des services de garde. M. Godfrey recommande aux délégués de communiquer leurs inquiétudes aux membres du cabinet, en particulier au ministre Dryden et au ministre Pearson (Commerce international).

Une autre déléguée raconte la disparition de sa fille alors qu'elle fréquentait un centre de services de garde parascolaire. On ne l'a pas retrouvée avant onze heures du soir, dit-elle. Ce centre n'était pas accrédité et seulement deux adolescentes étaient là pour s'occuper de plus de 70 enfants. Cette déléguée réclame un programme centré sur les enfants de quatre et de cinq ans. «Il nous faut quelque chose de mieux», dit-elle. À cela, M. Sale

répond qu'un système réglementé est nécessaire. Il y aura toujours des problèmes, dit-il, mais il vous faut les rapporter de manière que les gouvernements et les législateurs sachent quels changements et améliorations apporter aux programmes.

Une participante rend compte de ses difficultés à trouver des centres accrédités de qualité pour ses trois fils. Le gouvernement doit s'engager à accorder un financement à long terme, pas seulement des subventions, affirme-t-elle. M. Godfrey convient qu'il faut accroître la transparence et la qualité. Il recommande à tous les intervenants de ce secteur de faire converger leurs efforts.

Au Québec, dit l'intervenant suivant, les centres sans but lucratif et les centres privés sont soumis aux mêmes règlements, ce qui suggère que tous les enfants reçoivent des services de qualité. Il demande pourquoi on s'inquiète autant des services de garde d'enfants privés quand ces services sont réglementés par l'État. Mme Carbonneau répond que le gouvernement du Québec a imposé un moratoire sur les nouveaux centres privés pendant qu'il élaborait ses politiques et, par conséquent, le secteur privé ne fournit qu'une petite partie des services de garde d'enfants. Les travailleuses du secteur privé, ajoute-t-elle, ne sont pas aussi bien formées que celles du secteur public et la plupart des plaintes reçues concernent les services de garde du secteur privé.

Un délégué indique que des recherches effectuées sur 2200 enfants nés au Québec en 1997 démontrent, d'une part qu'il existe de bons centres à but lucratif et, d'autre part, que la qualité demeure problématique dans d'autres centres. Mme Friendly dit qu'il existe des différences de qualité entre les centres sans but lucratif et les centres privés, même à financement égal. Elle se dit préoccupée par la venue d'entreprises étrangères et par le fait que certains centres de services de garde échappent au contrôle des collectivités.

L'intervenante suivante évoque les difficultés rencontrées par les diplômées de George Brown College. Ces candidates très compétentes et issues de divers milieux ont beaucoup de difficultés à trouver un emploi à temps plein et doivent souvent se contenter de plusieurs emplois à temps partiel. Le développement de carrière et l'apprentissage ne sont pas possibles lorsque l'on manque d'argent. Il faudrait tenir compte en priorité des titres de compétence : «ous ne pouvez pas devenir une bonne directrice en un an. Cela prend du temps», dit-elle. Mme Gasparrini convient que les éducatrices ont besoin d'un emploi et qu'elles ont aussi besoin de soutien et de ressources pour faire leur travail.

[Mark Kelley, le président de séance, demande aux panélistes quelles sont selon eux les mesures les plus importantes qui devraient découler de cette conférence.](#)

M. Sale recommande aux éducatrices en garderie de s'engager à faire passer en premier l'intérêt des enfants. Il préconise également une hausse de salaires pour ces mêmes travailleuses. Il y a 400 places d'éducatrices en garderie à pourvoir au Manitoba, dit M. Sale qui conseille aux diplômées de venir s'y installer.

Cette conférence réunissant 600 personnes de tout le Canada n'est que le début, dit Mme Carbonneau. Elle recommande la formation d'une alliance rassemblant un large

éventail d'intervenants dont des politiciens, des collectivités, des militants et des mouvements sociaux. Servez-vous des médias pour vous faire entendre et faire bouger les choses, dit-elle. La comparaison entre le salaire des gardiens de zoo et celui des travailleuses en garderie demeure convaincante : «Garder des singes rapporte plus que de garder des enfants», dit-elle.

Mme Nakka propose une variante à cette dernière déclaration : cela vous coûte 14 dollars par jour pour de faire garder votre animal familier et 18 dollars pour votre enfant.

Les parents doivent être conscients que leur rôle ne se limite pas à leur foyer, dit Mme Gasparrini. Ils doivent participer à la gestion des centres de services de garde et exercer des pressions politiques sur les élus.

La prochaine étape, selon Mme Friendly, devrait être de faire pression sur les politiciens fédéraux et provinciaux. «Nous sommes déjà unis par une même cause», dit-elle. Le gouvernement fédéral a fait campagne pour des services de garde et il est temps de demander aux provinces quelle va être leur contribution.

M. Sale parle de l'importance des preuves. Investir dans des services de garde de qualité revient à investir dans un capital humain de qualité et les recherches le prouvent.

Mme Friendly dit qu'il est nécessaire de former des alliances dans chacune des provinces.

«Le gouvernement n'est pas minoritaire quand il s'agit des services de garde», dit M. Godfrey. La majorité des élus sont en faveur des «principes QUAD». C'est le moment ou jamais de se pencher sur les services de garde.

Traverse dit «On a recommandé aux directrices des centres de garde d'enfants des Premières Nations de consulter les membres de leur collectivité, y compris les Aînés. Les leaders des Premières Nations se mobilisent et propulsent la question des services de garde à un niveau national.

«Nous attendons depuis 1982 et je ne veux pas attendre encore 20 ans», dit M. Reddy. Il faut avoir une perspective globale au lieu de faire du rafistolage. Il faut en outre mobiliser les médias pour qu'ils attirent l'attention de tout le pays sur cette question. Les représentants du monde des affaires sont insuffisamment représentés à la conférence, fait-il remarquer. «Soyez audacieux», recommande-t-il aux participants. L'heure est venue d'aller frapper aux portes des autorités locales.

[Le fait que l'on ne parvienne pas à un consensus absolu permet-il aux politiciens d'ignorer les problèmes, demande M. Kelley à la tribune d'experts.](#)

Mme Friendly dit que le système n'a pas à être parfait; il faut seulement arriver à s'entendre sur le type de services de garde et d'éducation à l'enfance que nous voulons. «Les principes directeurs doivent être clairs dès le départ», dit-elle. Elle réitère sa demande d'un système universel de services de garde de qualité. Elle demande aux

politiciens de faire plus que de simplement «distribuer de l'argent».

Une participante ouvre la période de questions suivante en demandant que soit établi un glossaire des services de garde, de manière que tout le monde puisse s'entendre sur les définitions. En tant que militante dans le domaine de l'intégration communautaire, elle craint que, si les services de garde et d'éducation à l'enfance dépendent du ministère de l'éducation, on ne parvienne pas à garantir l'accessibilité universelle des services. Une déléguée exprime sa frustration de devoir attendre 39 mois pour obtenir une place dans un centre de services de garde.

L'intervenante suivante fait une suggestion concrète. Elle demande à chaque délégué d'envoyer par la poste un «bloc de construction Lego» à ses élus locaux et au ministre Dryden. «Allez, allons-y!» dit-elle.

Revenant sur l'expérience du Manitoba pour ce qui est du financement des groupes communautaires, un délégué demande comment on peut faire participer les parents et modifier les politiques du travail qui limitent leur participation. Mme Gasparrini estime également que les parents doivent participer davantage. Ce qu'il faut, dit-elle, c'est les convaincre qu'ils peuvent obtenir des résultats.

Une autre participante demande à ce que l'on inclue des trois territoires et les provinces. Comment peut-on s'assurer que les centres de qualité dont ont besoin les Territoires du Nord-Ouest soient mis en place, demande-t-elle. M. Sale cite l'exemple du Manitoba où l'on exige à présent des nouvelles écoles qu'elles prévoient des centres de services de garde satisfaisant aux normes en vigueur. Le moment serait bien choisi pour des subventions ponctuelles du gouvernement fédéral, dit Mme Friendly. Selon M. Godfrey, cela serait peut-être possible dans le cadre du Nouveau pacte pour les villes et les municipalités.

La déléguée suivante, la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool, se dit convaincue de la valeur des centres de services de garde, puis elle rappelle à tous l'obligation juridique d'inclure les minorités linguistiques.

Comment faire pour appuyer les 30% de parents qui prennent soin eux-mêmes de leurs enfants? demande une déléguée. Ces parents ne reçoivent aucune prestation et peuvent croire que leurs services n'ont aucune valeur économique. Ce système d'apprentissage, répond Mme Friendly, doit être centré sur l'enfant et être accessible à tous.

Les deux intervenants suivants se disent préoccupés par l'absence d'infrastructure dans les collectivités rurales de l'Ontario et du Manitoba. Le premier parle de la stratégie de ces provinces qui tend à assurer les services en zone urbaine, le second du financement insuffisant pour les congés de formation du personnel.

Jack Layton, député et chef du Nouveau Parti Démocratique, exprime son désaccord avec les propos tenus plus tôt par le ministre Godfrey. Selon M. Layton, le gouvernement fédéral ne collabore pas avec les partis d'opposition et toutes les négociations fédérales-

provinciales se font en coulisses. M. Layton presse le gouvernement fédéral d'adopter une loi qui fera réellement avancer les choses dans le domaine des services de garde et d'éducation à l'enfance. Comme les soins de santé, ce système doit être pancanadien et, comme les soins de santé, il est déterminant pour la nation. «Il est temps de promouvoir notre seconde définition de ce que cela signifie d'être Canadien», conclut-il.

L'intervenante suivante exhorte les délégués à participer à la campagne des «blocs Lego ». Elle fait circuler une « liste de contrôle des progrès » qui vise à soutenir cette initiative.

Les collectivités sont marginalisées et il faut les inclure, de l'avis d'un participant. M. Sale reconnaît que le système de services de garde du Manitoba a de la chance que toutes les cultures soient représentées dans les rangs du personnel des services de garde à l'enfance. Mme Traverse souligne la nécessité de former et d'intégrer des travailleuses des Premières Nations.

L'intervenant suivant fait remarquer que 22% des parents utilisateurs des services de garde n'ont pas voix au chapitre. La participation des parents dans les services de garde est aussi cruciale pour la qualité que ne le sont les salaires et la formation.

Une déléguée demande comment on pourrait convaincre les gouvernements conservateurs d'adhérer à cette vision des services de garde. M. Godfrey répond que le gouvernement fédéral lancera ce qu'il décrit comme des «discussions animées» avec les provinces, mais qu'il n'imposera aucune solution par voie législative.

Judy Rebick demande au ministre Godfrey de transmettre la demande suivante au ministre Dryden : Négociez avec les provinces comme vous l'avez fait récemment pour les soins de santé. Le gouvernement fédéral doit spécifier qu'il n'accordera aucun financement tant que les activités de base n'auront pas été clairement définies. Mme Rebick insiste auprès des délégués pour que, dès leur retour chez eux après la conférence, ils s'emploient à mobiliser les parents et les partisans. «Il existe un appui massif de la population dans tout le pays», dit-elle. La mobilisation de la collectivité motivera les politiciens.

Il est important de transmettre ces messages au ministre Dryden, acquiesce M. Godfrey. Il souligne la nécessité de collaborer avec le N.P.D. et avec tous ceux qui se rallient à cette cause, en plus d'œuvrer à l'intérieur du cabinet.

Pour conclure cette séance, le modérateur Mark Kelley invite les délégués à faire de brefs commentaires. Plusieurs délégués apportent leur appui personnel ou celui de leur organisme à la campagne des «blocs Lego».

Une autre déléguée rappelle que le 20 novembre est la Journée nationale de l'enfant et que les services de garde et d'éducation constituent un des droits de l'enfant. L'appui massif à la cause des services de garde et d'éducation à l'enfance et le vaste réseau de soutien pour cette cause ne peut qu'avoir des résultats, dit-elle. Elle déclare ne pas

vouloir se présenter à la prochaine conférence nationale pour s'entendre dire : «Nous avons encore échoué».

Il faut avoir une définition élargie de ce qu'est un enfant, souligne l'intervenante suivante. Dans sa communauté, beaucoup d'adolescents de treize ans auraient besoin de programmes parascolaires.

Rien ne sert de dire aux enfants vivant dans des fermes ce dont ils ont besoin. « Il faut des mesures concrètes », dit une autre participante.

L'intervenante suivante met le ministre Godfrey en garde. Les attentes des gens à ce sujet sont considérables, dit-elle. « Il ne s'agit pas seulement d'avoir des discussions animées, , il faut maintenant passer à l'action ». Une autre participante exprime son accord. Assez parlé, dit-elle, joignons le geste à la parole. « Suffit la théorie! » s'exclame-t-elle.

Une déléguée insiste pour que les municipalités soient présentes à la table. Elle qualifie le moment « d'époque sans précédent pour les municipalités » et dit que même avec ce nouvel appui d'Ottawa, certaines municipalités trouveront difficile de respecter leurs engagements financiers.

Une autre participante demande aux délégués de ne pas ignorer les enfants avec un handicap ou d'autre difficultés.

M. Reddy lit un poème et laisse les délégués avec une dernière pensée « Négliger les enfants est un crime ».

Jan Sanderson, co-présentatrice de la conférence, remercie les panélistes et le modérateur Mark Kelley.

Stephen Lewis : Regards vers l'avenir : qu'allons-nous faire maintenant?

Stephen Lewis, ancien directeur exécutif adjoint de l'UNICEF, remercie délégués et organisateurs de la conférence de l'avoir invité à prendre la parole. « C'est un très grand plaisir pour moi d'être ici », dit-il. Avouant son besoin de justifier sa présence, il confie être devenu grand-père pour la deuxième fois trois jours plus tôt.

M. Lewis salue la compétence des gens réunis dans la salle et propose de revenir sur certains des thèmes abordés à la conférence. « Mes propos vous sembleront peut-être très politiques par moments, reconnaît-il, mais je ne peux me défaire de ces accès maniaques gauchistes qui sont addictifs pour moi. »

Réunir services éducatifs et services de garde à l'enfance, voilà le but à atteindre pour la société. La valeur des services de garde et d'éducation à l'enfance aujourd'hui n'est plus à prouver et les bénéfices qu'en retirent les enfants et la société sont bien connus.

L'apprentissage dans les premières années de la vie est indispensable.

M. Lewis souligne l'importance de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ratifiée moins d'un an après sa création en 1989. À l'époque et encore maintenant, lorsque les services de garde sont promus dans la convention, cela est interprété comme voulant dire l'amalgamation des services de garde et des services d'éducation à l'enfance. L'objectif, au sommet mondial de 2002, était d'examiner jusqu'à quel point les pays signataires s'étaient rapprochés de leurs objectifs. Le sommet avait pour thèmes, par exemple, la vulnérabilité des enfants, les enfants-soldats et l'exploitation sexuelle des enfants. Tous les pays se sont concentrés sur la combinaison des services de garde et des services éducatifs à l'enfance comme un moyen de régler la multitude de problèmes et de difficultés affectant les enfants. Il y a consensus quant à l'importance des premières années de la vie d'un enfant. La convention ajoute encore plus de foi aux travaux de cette conférence.

En 2000, devant les conséquences désastreuses de la mondialisation, l'Assemblée générale du millénaire des Nations Unies a décidé qu'il fallait faire quelque chose. La mondialisation s'est avérée inapte à réduire la pauvreté, la maladie, l'endettement et autres problèmes. L'Assemblée générale a alors fixé une série d'objectifs à atteindre avant 2015. «Plus de la moitié de ces objectifs traitent des nécessités et des priorités abordées ici même, à cette conférence», dit M. Lewis. Réduire les taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle, réduire le nombre de personnes pauvres de moitié en facilitant l'accès aux ressources éducatives, garantir à chaque enfant un accès gratuit et universel aux services de garde et favoriser l'égalité entre les sexes sont des objectifs de l'Assemblée générale qui concordent avec ceux d'un système national canadien de services de garde. Cette concordance permet au Canada de s'aligner sur les objectifs des Nations Unies.

«Permettez-moi de parler honnêtement et du fond du cœur, dit-il. Il fut un temps où le système national de services de garde semblait être près de voir le jour, mais cela ne s'est pas produit». L'Ontario avait commandé une excellente étude qui montrait toute l'importance de l'éducation des jeunes enfants; malgré cela, les services de garde et d'éducation à la petite enfance se sont dégradés dans cette province. «Je suis donc sceptique. Je peux vous dire, fort de mes nombreuses années d'expérience en politique, qu'il n'y aura jamais de système national si vous ne mobilisez pas vos collègues et si vous ne faites pas de lobbying», dit M. Lewis. C'est seulement ainsi que la promesse pourra devenir réalité.

M. Lewis propose six principes de base pour guider les travaux :

- Le Canada doit avoir un système national de services de garde. Pas seulement quelque chose qui viendrait consolider ce qui existe déjà, mais quelque chose de nouveau et de formidable.
- Le modèle québécois est un bon départ.
- Tout le monde devrait s'efforcer de concrétiser les «principes QUAD» – qualité, universalité, accessibilité et développement de l'enfant.

- Le plan national de services de garde doit être enchâssé dans une loi, comme la *Loi sur les soins de santé*.
- Le plan doit garantir l'accès aux enfants marginalisés, handicapés, pauvres et Autochtones.
- Il ne doit y avoir aucun autre report. Depuis de longues années, la remise à plus tard et la confrontation ont privé trop d'enfants de services de garde.

Créer un plan national de services de garde sera difficile, fait remarquer M. Lewis et il propose une prescription. Il n'a jamais vu, dit-il aux participants, une question sur laquelle on ait une aussi bonne documentation que les services de garde à l'enfance. «Chaque détail a été analysé sous tous les angles possibles et imaginables», dit-il. Le document *Stratégie canadienne en matière de services de garde à l'enfance – Cadre d'action proposé* est un excellent point de départ.

M. Lewis expose sept recommandations :

Cinq milliards de dollars ne suffiront pas à mettre sur pied un système national de services de garde à l'enfance. À lui seul, le Québec dépense 1,3 milliard de dollars par an. Il faut étendre la réflexion sur les services de garde à l'enfance.

Il faut inciter le gouvernement à examiner le secteur des services de garde de manière aussi approfondie que la défense antimissile. M. Lewis se dit d'accord avec le premier ministre Doer quand il déclare qu'un programme de financement de cinq ans est insuffisant. Il faut un financement à long terme et renouvelable. «Bien qu'il soit excitant d'avoir de l'argent, ne vous laissez pas griser ou hypnotiser par ce qui s'est passé. Nous sommes en 2004!» s'exclame-t-il. Cela fait 22 ans bien sonnés que s'est tenue à Winnipeg cette conférence nationale historique sur le programme national de services de garde. Il met en garde contre la tendance à accorder aux événements récents une importance qu'ils n'ont pas quand cela fait des années que l'on s'échine et se débat pour obtenir du gouvernement fédéral qu'il prenne des mesures pour créer un programme de services de garde à l'enfance.

Au cours des dernières années, beaucoup des priorités de la société ont été mises au rebut, dit M. Lewis. En 1989, tous les membres de la Chambre des communes ont voté pour l'élimination de la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000. Pourtant, en 2000, le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté avait augmenté d'un demi-million au Canada. Il faut faire attention de ne pas laisser passer l'occasion qui se présente, dit M. Lewis, et il faut se montrer vigilants en dépit de l'argent qui a été mis sur la table. Le dernier budget, qui montre un surplus de 9,1 milliards de dollars, a été utilisé pour rembourser une partie de la dette nationale. M. Lewis critique cette «obsession de l'architecture financière» rencontrée partout dans le monde. Il est dommage, dit-il, qu'on ne défende pas les priorités strictement humaines avec la même ardeur.

L'objectif de créer 250 000 places avant 2009 est décevant. On a besoin de plus d'un million de places.

«C'est une énorme disparité avec la réalité», dit-il.

Il ne faut pas créer un système à deux niveaux, avec un volet commercial et un autre non commercial. C'est un système de services de garde public sans but lucratif qu'il faut viser.

Les systèmes publics sans but lucratif fournissent aux enfants des services de garde et d'éducation d'excellente qualité. Il faut privilégier le secteur public sans but lucratif. Cette priorité n'est pas claire à l'heure qu'il est. Les propos tenus sont timides et manquent d'autorité.

Les partenariats public-privé peuvent avoir leur raison d'être quand il s'agit d'industries manufacturières ou de commerce de détail, mais pas quand il s'agit de chérir les besoins et la valeur de la personne humaine. Ces partenariats sont d'autant plus risqués qu'ils risquent d'être remis en question dans le cadre de l'ALENA. Ces raisons, entre autres, renforcent la logique d'une prestation publique et sans but lucratif de services de garde d'un système national et universel.

Les frais d'utilisation doivent être aussi bas que possible parce qu'ils sont toujours un élément dissuasif.

La question des frais d'utilisation doit être examinée avec soin. «Il y a des enfants qui attendent et qui ne devraient en aucun cas souffrir pour une simple question de frais», dit M. Lewis.

Il nous faut une loi sur le système national des services de garde.

En l'absence de cadre législatif, les fonds octroyés aux provinces ne peuvent servir qu'à affaiblir la stratégie. Par système national de services de garde, on entend, non pas un plan *ad hoc*, mais un plan réfléchi et intégré par lequel le gouvernement fédéral s'engage à fournir des services de garde de qualité dans tout le pays. Le gouvernement fédéral doit fournir le cadre législatif, son leadership et les principes directeurs. «Ce n'est pas trop demander», dit M. Lewis.

L'égalité des sexes devrait faire partie de l'accent mis sur la qualité.

M. Lewis évoque les difficultés éprouvées par sa fille pour trouver un centre de services de garde. Presque toutes les dispositions relatives aux services de garde échappent à cet aspect d'égalité des sexes. Ce manque n'est pas sans conséquences pour les jeunes enfants, filles et garçons, et compromet le développement d'une société où l'égalité entre les sexes est possible. Partout dans le monde, l'égalité des sexes n'a pas encore été atteinte et, en attendant, les femmes continuent à être maltraitées. Il faut aussi accorder un meilleur soutien aux employées des services de garde et leur accorder de meilleurs

salaires et avantages, au lieu de soutenir un système qui les exploite, elles dont la contribution à la société est si précieuse.

Il faut un calendrier de mise en œuvre acceptable.

M. Lewis suggère d'aligner les délais de mise en œuvre d'un système national de services de garde pancanadien sur les délais fixés pour l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, c'est-à-dire l'année 2015.

En conclusion, M. Lewis félicite les gens qui ont travaillé si longtemps sur ce dossier. «Vous méritez des félicitations, dit-il. Ne laissez pas les choses vous échapper. Visez aussi haut que possible». Il incite les participants à poursuivre leurs efforts et à exercer des pressions politiques à leur retour chez eux.

Rappelant aux délégués qu'on leur a promis un système national il y a un quart de siècle, M. Lewis déclare qu'il ne faut rien tenir pour acquis. «Si vous vous montrez déterminés et que vous ne les lâchez pas d'une semelle, dit-il, *vous l'obtiendrez*, le système de services de garde universel et sans but lucratif que vous voulez».